

Note d'informations aux parents d'élèves de 3ème:

Depuis l'année dernière, le collège Paul Fort de Montlhéry forme **tous les élèves de 3ème** aux gestes de premiers secours (PSC1 : prévention et secours civiques de niveau1). Cette action s'inscrit dans la loi de modernisation de la sécurité civile (loi du 13/08/2004) :

- art.4 : « toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires »
- art.5 : « tout élève bénéficie, dans le cadre de sa scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premier secours ». **(Il faut 12 heures pour l'obtention du PSC1)**

mais aussi dans la compétence 7 du socle commun de connaissances et de compétences

Pour cela, le collège s'est donné les moyens non seulement humains, en formant du personnel au monitorat de 1ers secours, (soit 3 enseignants) mais également en moyens matériels.

Mmes Faily, Thomas et Rousse assureront ces formations. Les classes qui ont un de ces professeurs n'auront pas cours sur les dates suivantes :

Professeurs Dates	Mme Faily	Mme Thomas	Mme Rousse	Classe formée
Lundi 21 et mardi 22 mai	X		X	3 ^{ème} 5
Jeudi 31 et vendredi 1 ^{er} juin	X	X	X	3 ^{ème} 6
Mercredis 6, 13 et 20 juin	X	X	X	3 ^{ème} 7
Lundi 11 et mardi 12 juin	X	X (AM) X (Matin)	X (Matin) X (AM)	3 ^{ème} 4
Jeudi 14 et vendredi 15 juin	X	X	X	3 ^{ème} 8
Lundi 18 et mardi 19 juin		X (lundi 18)	X (mardi 19)	3 ^{ème} 3

Nous savons la gêne que cela peut occasionner, mais la formation de vos enfants passe par cette action.

Vous pouvez consulter la présentation de cette formation sur le site du collège.

Mme Faily, Mme Thomas et Mme Rousse
Monitrices

Le Principal



christian SUZANNE